

## Leila

Il s'agit d'une famille arrivée en Suisse en 2019, fuyant un pays en guerre. Les parents et les trois enfants âgés de 6 ans, 4 ans et 2 ans et demi sont accompagnés par une assistante sociale dans leur processus d'autonomisation. Le papa a suivi des cours de français et participe actuellement à une mesure d'insertion visant l'accès au monde professionnel. La maman, quant à elle, n'a jusqu'à présent pas eu l'occasion de fréquenter de tels cours, par manque de solution de garde pour Leila<sup>1</sup>, la plus jeune de la fratrie. Confier son enfant à une tierce personne, hors du cadre familial, n'a pas été une évidence. C'est une conception confrontante pour les parents en raison des différences culturelles auxquelles ils doivent faire face. Tenant à pouvoir apprendre la langue, et participer activement à s'émanciper, ils ont toutefois décidé d'inscrire leur enfant sur liste d'attente auprès du réseau d'accueil de jour de leur région.

Cependant, cette famille bénéficiant de l'aide sociale, sans revenu, avec une demande d'AI en cours, n'est pas prioritaire sur les listes d'attente. Il faut attendre que Leila ait 2 ans et demi pour pouvoir s'orienter vers une halte-jeux. Bonne nouvelle, une place est disponible deux matinées par semaine. Les parents expriment tout de même des craintes, n'ayant jamais confié leur fille à l'extérieur du milieu familial. D'entente avec les éducatrices, ils conviennent d'une première rencontre pour faire connaissance. Les professionnelles prennent conscience de la complexité de la situation, car elles se rendent compte de l'appréhension de la maman. Rapidement, elles font l'hypothèse que les craintes observées chez la mère ont un effet sur l'adaptation de Leila qui pleure énormément. L'assistante sociale suggère une rencontre avec un interprète afin de rassurer les parents et permettre une meilleure compréhension de la situation pour les professionnelles de la halte-jeux. Se pose alors la question du financement de l'interprète que la halte-jeux ne peut se permettre. Puis, après la rencontre durant laquelle une solution a été mise en place pour la traduction, la halte-jeux décide de ne pas donner suite à cet accueil, trop engageant compte tenu des faibles ressources qui sont les siennes.

Aujourd'hui, cette famille ne dispose toujours pas de solution de garde et la maman n'a donc pas encore pu suivre de cours de français. Elle se rend tout de même dans un espace de rencontres parents-enfants, afin d'offrir à Leila un lieu de socialisation, et rencontrer d'autres parents avec qui pratiquer quelque peu la langue.

---

1-Prénom fictif.